|  |  |
| --- | --- |
| Logo of the European Commission, 12 yellow stars on a blue background arranged in a circle and framed by two light grey graphic elements representing the Berlaymont building, which is the headquarter of the European Commission. | COMMISSION EUROPÉENNE |

AVIS DE VACANCE POUR UN POSTE D’EXPERT NATIONAL DÉTACHÉ

|  |  |
| --- | --- |
| DG – Direction – Unité | DG NEAR – Neighbourhood and Enlargement Negotiations - Unit NEAR.R.3: Audit and Internal Control |
| Numéro de poste Sysper: | 448304 |
| Personne de contact:  Prise de fonctions souhaitée:  Durée initiale:  Lieu de détachement: | Aurora PALKO  4ème trimestre 2024  ([[1]](#footnote-1))  2 années  Bruxelles  Luxembourg  Autre: |
| Type de détachement |  |
| Cet avis de vacance est ouvert aux:    ainsi qu’aux pays tiers suivants :  Albanie, Bosnie et Herzégovine, Kosovo\*, Moldavie, Monténégro, Macédoine du Nord, Serbie, Türkiye, Ukraine \* Cette désignation est sans préjudice des positions sur le statut et est conforme à la résolution 1244/1999 du Conseil de sécurité des Nations unies ainsi qu’à l’avis de la CIJ sur la déclaration d’indépendance du Kosovo | |
| Délai des candidatures | Date limite pour postuler: 25-10-2024 |

**Présentation de l’entité (nous sommes)**

La mission de l’unité Audit et Contrôle Interne (R3) est de fournir des éléments clés pour l’assurance de la DG NEAR. Il s’agit notamment des contrôles directs ainsi que de l’élaboration et du suivi du cadre de contrôle interne au sein de la DG NEAR. Grâce au soutien qu’elle apporte (en matière d’audit, de comptabilité, de lutte contre la fraude, de gestion des risques et de contrôle interne), l’unité R3 contribue à la gestion efficace des ressources de la DG NEAR et facilite l’évaluation des dépenses de la DG NEAR par les organismes de contrôle. L’unité est chargée des relations avec la Cour des comptes européenne (CCE), le service d’audit interne et l’OLAF, ainsi que de la gestion de la procédure de décharge de la DG. L’unité compte 22 membres du personnel répartis en quatre équipes.

**Présentation du poste (nous proposons)**

Nous proposons un poste intéressant d’expert en contrôle dans une unité accueillante, avec des responsabilités et un environnement de travail motivants, qui permet d’entretenir des contacts réguliers avec les délégations de l’UE et les unités géographiques de la DG NEAR. Le candidat retenu fera partie de l’équipe chargée de la préparation et du suivi des audits effectués par la Cour des comptes européenne sur les politiques et les dépenses de la DG NEAR, ainsi que des audits ex post effectués par des contractants pour l’estimation du taux d’erreur résiduel de la DG NEAR (étude RER – *residual error rate study*).

Dans ce cadre, les contacts avec les collègues de l’ensemble de la DG NEAR et de ses délégations, ainsi qu’avec d’autres Directions Générales, seront essentiels à l’accomplissement des tâches confiées à l’END:

* Contribution à l’analyse des rapports d’audit publiés par la Cour des comptes européenne et le contractant chargé de l’étude RER, afin d’évaluer les possibilités de contester les constatations et de soutenir le dialogue avec les auditeurs.
* Contribuer à l’analyse approfondie des erreurs signalées par les auditeurs, contribuant ainsi à la formulation de mesures à adopter par la DG NEAR afin d’améliorer la capacité interne à détecter les erreurs récurrentes (y compris la révision de documents de guidance, d’instructions, de présentations).
* Fournir un soutien et des orientations en ce qui concerne les exigences de conformité et les meilleures pratiques en matière de processus de contrôle et d’audit.

Le poste offre d’excellentes possibilités de développer des connaissances plus larges sur divers sujets et permettra de bien comprendre le fonctionnement de la Direction Générale. La DG valorise et promeut le travail intersectoriel. Le titulaire du poste peut donc être appelé à contribuer à diverses tâches et projets en fonction des besoins de l’unité, de la Direction ou de la DG, en fonction des priorités politiques de la DG.

**Profil du titulaire (nous recherchons)**

Les candidats doivent posséder les suivantes compétences/expérience :

* Expérience pertinente en matière d’audit et de contrôle
* Bonne compréhension du contrôle interne
* Un niveau élevé d’enthousiasme et de motivation, l’intérêt pour l’apprentissage continu, la capacité à travailler en équipe
* Capacité d’analyser des informations et des situations complexes et d’en présenter les résultats
* Solides capacités d’analyse et capacité à communiquer efficacement les résultats
* Flexibilité et capacité à travailler sous la pression de délais stricts
* Excellentes capacités de communication et de rédaction en anglais
* Compétences avancées en Excel

Les compétences suivantes seraient considérées comme des atouts:

* Connaissance de l’environnement de gestion financière de la Commission européenne
* Une bonne connaissance des instruments de voisinage et de préadhésion
* Expérience des options simplifiées en matière de coûts (*Simplified Cost Options*) et du financement fondé sur les résultats
* Connaissance des procédures de la Cour des comptes européenne

**Critères d’éligibilité**

Le détachement sera régi par la **décision de la Commission C(2008) 6866** du 12/11/2008 relative au régime applicable aux experts nationaux détachés et aux experts nationaux en formation professionnelle auprès des services de la Commission (décision END).

Aux termes de la décision END, vous devrez obligatoirement remplir les critères d’éligibilité suivants **à la date de début du détachement** :

Expérience professionnelle : posséder une expérience professionnelle d’au moins trois ans dans des fonctions administratives, judiciaires, scientifiques, techniques, de conseil ou de supervision, à un grade équivalant au groupe de fonctions administrateur AD;

Ancienneté de service : avoir une ancienneté d’au moins un an (12 mois) auprès de votre employeur actuel, dans un cadre statutaire ou contractuel;

Employeur : être employé par une administration publique nationale, régionale ou locale, ou par une organisation intergouvernementale (OIG); exceptionnellement et après dérogation, la Commission peut accepter des candidatures lorsque votre employeur est un organisme du secteur public (e.g. agence ou institut de régularisation), une université ou un organisme de recherche indépendant.

Compétences linguistiques : avoir une connaissance approfondie d’une des langues de l’Union européenne et une connaissance satisfaisante d’une autre langue de l’Union européenne dans la mesure nécessaire aux fonctions qu’il est appelé à exercer. Si vous venez d’un pays tiers, vous devrez justifier posséder une connaissance approfondie de la langue de l’Union européenne nécessaire à l’accomplissement des tâches qui vous seront confiées.

**Conditions du détachement**

Durant toute la durée de votre détachement, vous devrez rester employé et rémunéré par votre employeur et devrez également rester couvert par votre sécurité sociale (nationale).

Vous exercerez vos fonctions au sein de la Commission dans les conditions fixées par la décision END précitée et serez soumis(e) aux règles de confidentialité, de loyauté et d’absence de conflit d’intérêts qui y sont définies.

Dans le cas où le poste est publié avec indemnités de séjour, celles-ci ne vous seront octroyées que si vous remplissez les conditions prévues à l’article 17 de la décision END.

Le personnel en poste dans une délégation de l’Union européenne doit obligatoirement disposer d’une habilitation de sécurité (jusqu’au niveau SECRET UE/EU SECRET conformément [à la décision de la Commission (EU – Euratom) 2015/444 du 13 mars 2015](https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/?uri=CELEX:32015D0444). Il vous appartient de lancer cette procédure d’habilitation de sécurité avant d’obtenir la confirmation de votre détachement.

**Soumission des candidatures et procédure de sélection**

Si vous êtes intéressé, veuillez suivre les instructions données par votre employeur pour postuler.

La Commission Européenne **acceptera seulement les candidatures qui auront été soumises par l’intermédiaire de la Représentation Permanente / Mission Diplomatique de votre pays auprès de UE, le secrétariat de l’AELE (EFTA) ou par le(s) canal (canaux) qui aura (auront) été spécifiquement convenu(s)**. Les candidatures reçues directement de votre part ou de votre employeur ne seront pas prises en considération.

Vous devez envoyer votre candidaturesous format **CV Europass** ([Créez votre CV Europass | Europass](https://europa.eu/europass/fr/create-your-europass-cv))en français, anglais ou allemand.Votre CV doit obligatoirement mentionner votre nationalité.

Veuillez ne pas ajouter d’autres documents(tels que copie de carte d’identité, copie des diplômes ou attestation d’expérience professionnelle, etc.). Le cas échéant, ces documents vous seront demandés ultérieurement.

**Traitement des données à caractère personnel**

La Commission européenne veillera à ce que les données à caractère personnel des candidats soient traitées dans le plein respect du règlement (UE) 2018/1725 du Parlement européen et du Conseil ([[2]](#footnote-2)). Ces dispositions s’appliquent en particulier à la confidentialité et à la sécurité de ces données. Avant de postuler, veuillez lire la déclaration de confidentialité.

1. () Les précisions liées à la date de prise de fonctions et à la durée du détachement sont données à titre indicatif uniquement (article 4 de la décision END). [↑](#footnote-ref-1)
2. () Règlement (UE) 2018/1725 du Parlement européen et du Conseil du 23 octobre 2018 relatif à la protection des personnes physiques à l’égard du traitement des données à caractère personnel par les institutions, organes et organismes de l’Union et à la libre circulation de ces données, et abrogeant le règlement (CE) nº 45/2001 et la décision nº 1247/2002/CE (JO L 295 du 21.11.2018, p. 39). [↑](#footnote-ref-2)